

3C5F
Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros
Siège social : 5, Boulevard Charles Gide, 30700 UZÈS
RCS 912 805 512 NÎMES

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 27 MAI 2025**

L'an DEUX MIL VINGT CINQ,
Le mardi 27 mai,
A 9 heures 30,

Les associés de la société 3C5F se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, 5, boulevard Charles Gide 30700 UZES, sur convocation du Président.

Sont présents ou représentés :

Madame Laetitia ESCRIVA, propriétaire de	267 actions nominatives ordinaires
Monsieur Marc GUERMAN, propriétaire de	266 actions nominatives ordinaires
Madame Paola ORSATTI , propriétaire de	267 actions nominatives ordinaires

Sont absents :

Suite à son exclusion	
Madame Françoise PERRIN, propriétaire de	200 actions nominatives ordinaires

Total des actions des associés présents : 800 actions sur les 1000 actions composant le capital social.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Marc GUERMAN, en sa qualité de Président de la Société.

Madame Laetitia ESCRIVA est désignée comme secrétaire.

Le Président de l'Assemblée constate que l'Assemblée Générale est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président de l'Assemblée dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- les justificatifs des convocations régulières des associés,



- l'inventaire et les comptes annuels comprenant le bilan et le compte de résultat, arrêtés au 31 décembre 2024,

- le rapport spécial du Président sur les conventions,

- un exemplaire des statuts de la Société,

- le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée.

- Le mail de madame Perrin du 25 mai 2025 qui confirme avoir reçu la convocation et nous informe qu'elle ne viendra pas à l'assemblée

Le Président déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social, à compter de la convocation de l'Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Rapport spécial du Président sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce,

- Approbation des comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2024 et quitus au Président,

- Affectation du résultat de l'exercice,

- Approbation de la rémunération du Président,

Le Président présente à l'Assemblée les comptes de l'exercice écoulé et le rapport spécial du Président sur les conventions.

Puis le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes.

En conséquence, l'Assemblée donne au Président quitus de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Elle prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne comportent pas de dépenses non admises dans les charges déductibles au regard de l'article 39, 4 du Code général des impôts.



Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

DEUXIEME RESOLUTION

Bénéfice de l'exercice

422 euros

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

TROISIEME RESOLUTION

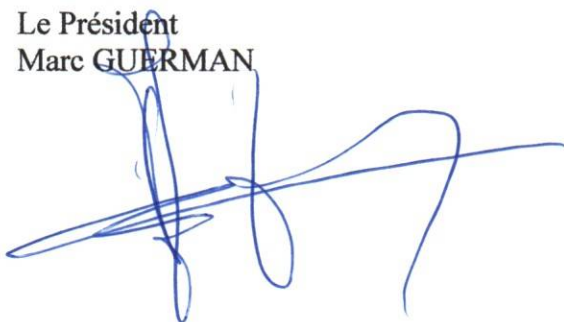
L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Président sur les conventions visées par l'article L. 227-10 du Code de commerce, et statuant sur ce rapport, prend acte qu'aucune convention de cette nature n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

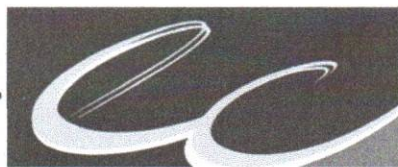
De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

Le Président
Marc GUERMAN



Le secrétaire
Laetitia ESCRIVA





CABINET MLA EXPERTS

SAS 3C5F

5 Boulevard Charles Gide

30700 UZES

COMPTES ANNUELS

AU

31/12/2024

*Certifié conforme
fait à Uzès le 20 Octobre 2025*
Marc GUERTAU

Société d'Expertise Comptable inscrite au tableau de l'Ordre de Montpellier

SAS au capital de 20 000 € - RC 98 B 33 - SIREN 414 561 555

4 Av Georges Chauvin
Immeuble Elzeart

DÉTAIL DES COMPTES

Détail de l'Actif

Etat exprimé en euros	01/01/2024	12	01/01/2023	12	Variations	%
	31/12/2024	mois	31/12/2023	mois		
Capital souscrit non appelé						
TOTAL II - Actif Immobilisé NET	68 452	77,69	82 322	81,35	(13 870)	-16,85
Fonds Commercial	45 000	51,07	45 000	44,47		
FOND COMMERCIAL	45 000	51,07	45 000	44,47		
Autres immobilisations incorporelles	2 659	3,02	3 732	3,69	(1 073)	-28,75
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	5 366	6,09	5 366	5,30		
AMORT AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELL	(2 707)	-3,07	(1 634)	-1,61	(1 073)	-65,69
Installations techniques, matériel et outillage	7 003	7,95	11 088	10,96	(4 085)	-36,84
MATERIEL INDUSTRIEL	13 482	15,30	15 433	15,25	(1 951)	-12,64
AMORT MATERIEL INDUSTRIEL	(6 479)	-7,35	(4 346)	-4,29	(2 134)	-49,10
Autres immobilisations corporelles	11 740	13,32	20 452	20,21	(8 712)	-42,60
INST ALL AGENC AMENAG DIVERS	21 261	24,13	24 601	24,31	(3 340)	-13,58
MOBILIER	6 956	7,89	6 956	6,87		
AMORT INST ALL AGENC AMENAG DIVERS	(12 218)	-13,87	(8 586)	-8,48	(3 633)	-42,31
AMORT MOBILIER	(4 258)	-4,83	(2 519)	-2,49	(1 739)	-69,04
Autres immobilisations financières	2 050	2,33	2 050	2,03		
DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS	2 050	2,33	2 050	2,03		
TOTAL III - Actif Circulant NET	19 659	22,31	18 876	18,65	783	4,15
Matières premières, approvisionnements	3 654	4,15	1 216	1,20	2 439	200,64
STOCK MATIERES PREMIERES	3 654	4,15	1 216	1,20	2 439	200,64
Marchandises			4 362	4,31	(4 362)	-100,00
STOCKS MARCHANDISES			4 362	4,31	(4 362)	-100,00
Avances & acomptes versés sur commandes	2 550	2,89			2 550	
FOURNISSEURS AVANCES - ACOMPTES VERSES	2 550	2,89			2 550	
Autres créances	5 948	6,75	9 490	9,38	(3 543)	-37,33
Collectif fournisseurs débiteurs	158	0,18	208	0,21	(49)	-23,78
FOURNS. CREANCES EMBALLAGES A RENDRE	(12)	-0,01			(12)	
WENZEL Céline	600	0,68			600	
TVA DEDUCTIBLE 10%	13	0,01			13	
TVA DEDUCTIBLE 20%	498	0,57			498	
TVA DEDUCTIBLE 5.5%	55	0,06			55	
TVA A REGULARISER			475	0,47	(475)	-100,00
TAXES S/CA FACTURES NON PARVENUES	408	0,46	39	0,04	369	941,32
PRODUITS A RECEVOIR			2 198	2,17	(2 198)	-100,00
SAS MECI	4 227	4,80	4 427	4,37	(200)	-4,52
PRODUITS A RECEVOIR			2 143	2,12	(2 143)	-100,00
Disponibilités	7 378	8,37	3 808	3,76	3 570	93,77
BANQUE POPULAIRE	2 381	2,70			2 381	
CAISSE	4 997	5,67			4 997	
CAISSE / AUDIT SUD			3 808	3,76	(3 808)	-100,00
Charges constatées d'avance	128	0,15			128	
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	128	0,15			128	
TOTAL DUBILAN ACTIF	88 111	100,00	101 198	100,00	(13 087)	-12,93

Détail du Passif

Etat exprimé en euros	01/01/2024	12	01/01/2023	12	Variations	%
	31/12/2024	mois	31/12/2023	mois		
TOTAL I - Capitaux propres	4 368	4,96	3 947	3,90	422	10,69
Capital Social ou individuel	1 000	1,13	1 000	0,99		
CAPITAL SOUSCRIT APPELE VERSE	1 000	1,13	1 000	0,99		
Réserve légale	100	0,11	100	0,10		
RESERVE LEGALE	100	0,11	100	0,10		
Autres réserves	2 835	3,22	2 835	2,80		
AUTRES RESERVES	2 835	3,22	2 835	2,80		
Report à nouveau	11	0,01			11	
REPORT A NOUVEAU CREDITEUR	11	0,01			11	
Résultat de l'exercice	422	0,48	11	0,01	410	N/S
TOTAL II - Autres fonds propres						
TOTAL III - Total des Provisions						
TOTAL IV - Total des dettes	83 743	95,04	97 251	96,10	(13 509)	-13,89
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	49 083	55,71	63 472	62,72	(14 390)	-22,67
PRET SOCAMA CREATION 17 840 €	9 445	10,72	12 969	12,82	(3 524)	-27,17
PRET SOCAMA TRANSMISSION 60 000 €	39 575	44,92	47 874	47,31	(8 299)	-17,33
INTERETS COURUS / EMPRUNTS	28	0,03	36	0,04	(7)	-20,47
ASSURANCES COURUES / EMPRUNTS	33	0,04	33	0,03		
BANQUE POPULAIRE			2 551	2,52	(2 551)	-100,00
INTERETS COURUS S/CONCOURS BANCAIRES			9	0,01	(9)	-100,00
Emprunts et dettes financières divers	16 322	18,52	16 324	16,13	(2)	-0,01
C/C GUERMAN MARC	222	0,25	77	0,08	145	187,84
C/C ORSATTI PAOLA	5 653	6,42	5 762	5,69	(110)	-1,90
C/C ESCRIVA LAETITIA	6 248	7,09	6 259	6,19	(11)	-0,18
C/C PERIN FRANCOISE	4 200	4,77	4 200	4,15		
C/C DIEZ CHRISTELLE			26	0,03	(26)	-100,00
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 244	12,76	12 534	12,39	(1 291)	-10,30
Collectif fournisseurs créditeurs	8 474	9,62	11 655	11,52	(3 181)	-27,29
FOURNISSEURS FACTURES NON PARVENUES	2 770	3,14	880	0,87	1 890	214,89
Dettes fiscales et sociales	7 095	8,05	4 920	4,86	2 174	44,19
PERSONNEL REMUNERATIONS DUES			1 111	1,10	(1 111)	-100,00
ORSATTI Paola	1 266	1,44			1 266	
GUERMAN Marc	190	0,22			190	
DETTES PROV P/ CONGES PAYES	664	0,75	1 740	1,72	(1 076)	-61,83
URSSAF	665	0,75	896	0,89	(231)	-25,80
URSSAF SOLDE TA	11	0,01			11	
MALAKOFF RETRAITE	607	0,69	461	0,46	145	31,53
MALAKOFF PREVOYANCE	34	0,04	98	0,10	(64)	-65,37
PROV CH S/CONGES	104	0,12	323	0,32	(218)	-67,65
TVA A DECAISSER	1 513	1,72	291	0,29	1 222	419,93
CHARGES FISCALES SUR CP	8	0,01			8	
ETAT - CHARGES A PAYER	2 033	2,31			2 033	
TOTAL DUBILAN PASSIF	88 111	100,00	101 198	100,00	(13 087)	-12,93